

**PALESTINE**



**Le mur de l'annexion  
doit tomber !**

**NON A SHARON**

**NON AU MUR**

**NON A L'OCCUPATION**

**MANIFESTATION**

**à Paris**

**samedi 9 juillet**

**à 15 heures**

**place du chatelet**

**PALESTINE**



**Le mur de l'annexion  
doit tomber !**

**NON A SHARON**

**NON AU MUR**

**NON A L'OCCUPATION**

**MANIFESTATION**

**à Paris**

**samedi 9 juillet**

**à 15 heures**

**place du chatelet**

# **Non à Sharon ! Non au mur ! Non à l'occupation !**

*Le président de la République vient officiellement d'inviter le Premier ministre israélien, Ariel Sharon, en France, cet été.*

Nos organisations, qui agissent pour la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien et pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, ne peuvent accepter sans réagir cette visite officielle.

Le gouvernement israélien tente de se réhabiliter en annonçant le retrait prochain des colons de la bande de Gaza qui, en réalité, maintiendra les Palestiniens dans une prison à ciel ouvert. De plus, il poursuit simultanément sa politique de colonisation et d'annexion de la Cisjordanie et de Jérusalem.

Le mur, dont il accélère la construction, morcelle ces territoire palestiniens, confisque des terres et des points d'eau, détruit des habitations et des cultures, enferme des centaines de milliers de palestiniens dans des enclaves qui sont autant de bantoustans.

Dans le même temps, le gouvernement israélien ne cesse d'étendre les blocs de colonies. Il maintient en détention 8000 prisonniers politiques palestiniens, au mépris de la IV<sup>o</sup> Convention de Genève.

En conduisant cette politique, les dirigeants israéliens entendent priver le peuple palestinien de son droit à disposer d'un Etat souverain, sur les frontières de 1967, conformément aux résolutions des Nations unies.

Voilà tout juste un an, le 9 juillet 2004, la Cour internationale de Justice de La Haye, la plus haute instance judiciaire des Nations unies, a déclaré illégale la construction du mur, demandé son démantèlement et enjoint la communauté internationale à faire respecter par Israël le droit international humanitaire incorporé dans la Convention de Genève. L'Assemblée générale des Nations unies - dont les 25 Etats membres de l'Union européenne - a adopté ces recommandations le 20 juillet 2004. Mais rien n'a, depuis, été entrepris pour contraindre le gouvernement Sharon à renoncer à sa politique d'agression et de guerre. En France, des centaines de milliers de citoyens ont déjà signé une pétition condamnant le mur et exigeant des sanctions contre le gouvernement israélien.

Dans ces conditions, la visite officielle d'Ariel Sharon en France est un déni du droit international et du droit des peuples à déterminer librement leur destin. La venue de ce criminel de guerre, responsable entre autres des massacres de Sabra et Chatila, est une insulte aux victimes de l'occupation et aux réfugiés. Elle est un mauvais coup porté à la perspective d'un règlement juste du conflit et à l'action des forces qui, en Israël, luttent contre la colonisation des territoires palestiniens.

**C'est pour cette raison que nous appelons à manifester dans toute la France, le samedi 9 juillet, date anniversaire de l'arrêt de la Cour internationale de justice :**

- pour le démantèlement total du mur d'annexion de la Cisjordanie et de Jérusalem ;
- pour la fin de l'occupation des territoires palestiniens ;
- pour la libération des prisonniers politiques détenus par Israël au mépris de la IV<sup>o</sup> Convention de Genève ;
- pour que les autorités françaises, et au-delà celles de l'Union européenne, exigent du gouvernement Sharon qu'il respecte les exigences de la Cour internationale de justice, et qu'elles s'engagent à prendre des sanctions à son égard face à son refus persistant.

## **Manifestation, rassemblement dans toute la France**

Premiers signataires : AFPS - (les) Alternatifs - APF - ATMF - CCIPPP - CCP - CMF - Femme en Noir - GUPS - LCR - MRAP - PCF - UJFP - (les) Verts

# **Non à Sharon ! Non au mur ! Non à l'occupation !**

*Le président de la République vient officiellement d'inviter le Premier ministre israélien, Ariel Sharon, en France, cet été.*

Nos organisations, qui agissent pour la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien et pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, ne peuvent accepter sans réagir cette visite officielle.

Le gouvernement israélien tente de se réhabiliter en annonçant le retrait prochain des colons de la bande de Gaza qui, en réalité, maintiendra les Palestiniens dans une prison à ciel ouvert. De plus, il poursuit simultanément sa politique de colonisation et d'annexion de la Cisjordanie et de Jérusalem.

Le mur, dont il accélère la construction, morcelle ces territoire palestiniens, confisque des terres et des points d'eau, détruit des habitations et des cultures, enferme des centaines de milliers de palestiniens dans des enclaves qui sont autant de bantoustans.

Dans le même temps, le gouvernement israélien ne cesse d'étendre les blocs de colonies. Il maintient en détention 8000 prisonniers politiques palestiniens, au mépris de la IV<sup>o</sup> Convention de Genève.

En conduisant cette politique, les dirigeants israéliens entendent priver le peuple palestinien de son droit à disposer d'un Etat souverain, sur les frontières de 1967, conformément aux résolutions des Nations unies.

Voilà tout juste un an, le 9 juillet 2004, la Cour internationale de Justice de La Haye, la plus haute instance judiciaire des Nations unies, a déclaré illégale la construction du mur, demandé son démantèlement et enjoint la communauté internationale à faire respecter par Israël le droit international humanitaire incorporé dans la Convention de Genève. L'Assemblée générale des Nations unies - dont les 25 Etats membres de l'Union européenne - a adopté ces recommandations le 20 juillet 2004. Mais rien n'a, depuis, été entrepris pour contraindre le gouvernement Sharon à renoncer à sa politique d'agression et de guerre. En France, des centaines de milliers de citoyens ont déjà signé une pétition condamnant le mur et exigeant des sanctions contre le gouvernement israélien.

Dans ces conditions, la visite officielle d'Ariel Sharon en France est un déni du droit international et du droit des peuples à déterminer librement leur destin. La venue de ce criminel de guerre, responsable entre autres des massacres de Sabra et Chatila, est une insulte aux victimes de l'occupation et aux réfugiés. Elle est un mauvais coup porté à la perspective d'un règlement juste du conflit et à l'action des forces qui, en Israël, luttent contre la colonisation des territoires palestiniens.

**C'est pour cette raison que nous appelons à manifester dans toute la France, le samedi 9 juillet, date anniversaire de l'arrêt de la Cour internationale de justice :**

- pour le démantèlement total du mur d'annexion de la Cisjordanie et de Jérusalem ;
- pour la fin de l'occupation des territoires palestiniens ;
- pour la libération des prisonniers politiques détenus par Israël au mépris de la IV<sup>o</sup> Convention de Genève ;
- pour que les autorités françaises, et au-delà celles de l'Union européenne, exigent du gouvernement Sharon qu'il respecte les exigences de la Cour internationale de justice, et qu'elles s'engagent à prendre des sanctions à son égard face à son refus persistant.

## **Manifestation, rassemblement dans toute la France**

Premiers signataires : AFPS - (les) Alternatifs - APF - ATMF - CCIPPP - CCP - CMF - Femme en Noir - GUPS - LCR - MRAP - PCF - UJFP - (les) Verts